RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 03651
Numéro SIREN : 840 121 057
Nom ou dénomination : abcr france

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/023984

Date : 31/07/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/023984**
n° de gestion : **2018B03651**
n° SIREN : **840 121 057 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 31/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

abcr france
21 Avenue Georges-Pompidou Immeuble Danica B 69003 LYON

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



ABCR FRANCE

N°2033 A - 2020

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 31/12/2019 ③	Net ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012		
- Autres	014		016		
Immobilisations corporelles	028		030		
Immobilisations financières (1)	040		042		
(5) TOTAL I	044		048		
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	126 430	070	126 430	
Autres créances (3)	072	22 077	074	22 077	
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	4 620	086	4 620	
Charges constatées d'avance	092	4 826	094	4 826	
TOTAL II	096	**157 953**	098	**157 953**	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	**157 953**	112	**157 953**	

PASSIF			31/12/2019	
Capital social ou individuel		120	100 000	
Écarts de réévaluation		124		
Réserve légale		126		
Réserves règlementées		130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres) 131		132		
Report à nouveau		134		
Résultat de l'exercice		136	-7 702	
Provisions règlementées		140		
TOTAL I		142	**92 298**	
Provisions pour risques et charges **TOTAL II**		154		
Emprunts et dettes assimilées (4)		156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		166	29 848	
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) 169		172	35 807	
Produits constatés d'avance		174		
TOTAL III		176	**65 655**	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		180	**157 953**	

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

Certifié conforme

ABCR FRANCE

N°2033 B - 2020

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2019 — Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2019		
Ventes de marchandises	(dont export et livraisons intracommunautaires)	209	57 321	210	57 321	
Production vendue biens		215		214		
Production vendue services		217	350 000	218	350 000	
Production stockée				222		
Production immobilisée				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	5 625	
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	412 946	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	57 321	
Variation de stock (marchandises)				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240		
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier		immobilier)	242	110 962	
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243		244	4 940	
Rémunérations du personnel				250	171 350	
Charges sociales				252	74 553	
Dotations aux amortissements				254		
Dotations aux provisions				256		
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	1 402	
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					
			Total des charges d'exploitation (II)	264	420 528	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-7 582	
Produits financiers			III	280		
Produits exceptionnels			IV	290		
Charges financières			V	294		
Charges exceptionnelles :	- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 oct.)	VI		300	120	
	- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					
Impôts sur les bénéfices			VII	306		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	-7 702	
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)	312		314 7 702
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	6 709	
Provisions non déductibles				322		
Impôts et taxes non déductibles				324	789	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecarts valeurs	248	330	120
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997

Déductions

Entreprise nouvelle (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987		Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		342
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)	138		Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992		
ZF ANG 44 quaterdecies	345		Inv. outre mer	344		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
Divers, dont :			Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346		350
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction except. (art 39 decies B)	645		
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		Déduction except. (art 39 decies D)	648		
			Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641					

Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352		354	84
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)		356			
Déficits antérieurs reportables	(dont imputés sur le résultat)			360	
Résultat fiscal après imputation des déficits	Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370		372	84

2

abcr france
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 21 Avenue Georges-Pompidou - Immeuble Danica B
69003 LYON

RCS LYON 840 121 057

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 10 JUILLET 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 7 702,02 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à un solde débiteur de pareille somme.

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président